

LE MESSENGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

Téléphoné **Léon BUERNE** Chèques Post. ASSUREUR 318
23.78
12, Avenue Félix-Faure — NANTES

INCENDIE - Ancienne Mutuelle du Calvados
dernier dividende 10 0/0

VIE - La **MUTUELLE-VIE**
dernier dividende 8 0/0

ACCIDENTS - Les Anciennes Mutuelles Accidents
Loi 1898 - Individuelles - Automobiles
Agric. - Gens de Maisons - Glaces, etc.



— TRAVAUX —
DE COMPTABILITÉ

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

ÉCOLE PIGIER

NANTES - rue Crébillon, 6 et 8
— Téléphone 2.14 —

ENSEIGNEMENT RAPIDE & INDIVIDUEL - COMMERCE, COMPTABILITÉ
STÉNO-DACTYLO, LANGUES, etc. - COURS DE COUPE & DE COUTURE

HOMMES, JEUNES GENS | **DAMES, JEUNES FILLES**
Inscriptions à toutes époques de l'année
Entrées et Salles spéciales
PROFESSEURS DAMES

COMPAGNIE NANTAISE

DE
NAVIGATION à VAPEUR
Quai de la Fosse - NANTES

Téléph. 0.14-7.49

SERVICES
des **MESSAGERIES de l'OUEST**

Nantes à Trememoutt
Nantes au Pellerin
Nantes à Saint-Nazaire
Saint-Nazaire à Mindin
Pornic à Noirmoutier
Nantes à Belle-Ile
Belle-Ile à Quiberon

CONSULTER L'INDICATEUR OFFICIEL DES M. O.

LOCATIONS - EXCURSIONS

Prix spéciaux pour Sociétés Sportives et de Bienfaisance

Union Régionale
des
Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest
Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

CONVOICATIONS

Bureau de l'U. R. — Réunion ordinaire
le mercredi 2 avril, à 19 heures, au siège,
6, rue de Bel-Air.

Commission de rédaction du journal. —
Réunion le mercredi 9 avril, à 19 h., au
siège, 6, rue de Bel-Air.

Union Nantaise

DES
Syndicats de Travailleurs Chrétiens
6, rue de Bel-Air

PERMANENCE

La permanence est assurée tous les jours
au siège, 6, rue de Bel-Air : Le matin, de
8 à 9 heures, et de 11 h. 30 à 14 heures ;
le soir, de 17 à 18 h. 30.

Chaque soir, de 19 heures à 20 heures,
tous renseignements sont fournis par les
membres des bureaux des Syndicats.

Société de Secours Mutuels
Des **Travailleurs Chrétiens**
Siège, 6, rue de Bel-Air

CONVOICATION

Réunion du Bureau le mardi 1^{er} avril,
à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

AVIS IMPORTANT

**PAIEMENT DES COTISATIONS
ET DES RETRAITES**

En raison de l'assemblée générale de la
Société, le paiement des cotisations n'aura
lieu, pour le mois d'avril, que le premier
dimanche, 6 avril, avant et après l'assem-
blée générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU DIMANCHE 6 AVRIL 1924

L'assemblée générale semestrielle aura
lieu le dimanche 6 avril, à 10 h. 1/2 pré-
cise, 6, rue de Bel-Air.

Des rapports seront lus par les trésorier
et secrétaire, donnant aux adhérents la
marche exacte, la situation très nette de
la Société pendant cette deuxième année.

Nous rappelons à nos sociétaires que
l'assistance à cette réunion est obligatoire
sous peine d'amende.

À l'issue des rapports, ratification des
nouveaux membres du bureau.

Ordre du jour :

Allocution du Président ;
Lecture du procès-verbal de la précé-
dente assemblée ;
Compte rendu moral par le secrétaire ;
Questions diverses.

SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Le service d'achats est ouvert les mardis
et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mer-
credis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ;
le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ;
le soir, de 14 h. à 19 heures.

Offres et Demandes d'emploi

OFFRES D'EMPLOI

Ménage est demandé pour propriété si-
tuée à Saint-Sébastien ; homme jardinier,
femme s'occupant de la vacherie et basse-
cour. Sérieuses références exigées. S'adres-
ser Grands Magasins Decré, 4^e étage.

ON DEMANDE

Jeune homme 16-17 ans.
Trois jeunes gens 16-18 ans pour banque.
Deux jeunes gens pour apprentissage
mécanique.
Deux garçons pour maison de vins en
gros.
Un bon voyageur en épicerie.

Plusieurs camarades recherchent em-
plois de comptables, aides-comptables,
merciers-bonneters, vendeurs en chaus-
sures, gardiens-surveillants, encaisseurs,
etc...

Pour tous renseignements, s'adresser
chaque soir, à 19 heures, 6, rue de Bel-Air,
à M. Gustave Pressensé, chargé du place-
ment.

La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon marché, réunie
à l'Union régionale des Syndicats de
Travailleurs chrétiens. Siège social : 6,
rue de Bel-Air, Nantes.

Permanence par le secrétaire tous les
jours, de 16 à 19 heures.

1^{er} CONGRÈS

de l'Union Régionale des Syndicats de
Travailleurs Chrétiens de l'Ouest
des 15 et 16 mars 1924

SAINT-NAZAIRE ET NANTES

Saint-Nazaire, samedi soir 15 mars

À 17 h. 30, réunion privée pour les hom-
mes seuls, sous la présidence de M. Poim-
bœuf, membre du Bureau confédéral.

Dans cette réunion fut discutée la ques-
tion de la fondation de Syndicats d'hom-
mes à Saint-Nazaire. Il y a tout lieu d'es-
pérer que ces fondations ne se feront pas
attendre, mais que bientôt nous aurons à
compter deux Syndicats nouveaux, celui
des employés et celui des ouvriers métal-
lurgistes, en attendant que d'autres suivent.

À 20 heures, salle du Patronage, grande
conférence syndicale, par Poimbœuf, du
bureau confédéral.

La salle était comble et contenait plus
de 500 personnes.

À 20 heures, M. l'abbé Crépel, curé de
Saint-Gohard, fait son entrée, accompagné
de MM. Poimbœuf, le conférencier, et Gus-
tave Pressensé, président de l'Union Ré-
gionale de l'Ouest, venu accompagner M.
Poimbœuf et faire l'ouverture du Congrès
Régional.

Dans la salle nous remarquons égale-
ment la présence de plusieurs vicaires de
Saint-Gohard.

M. l'abbé Crépel, qui préside, ouvre la
séance et présente le conférencier en ter-
mes éloquents.

M. Poimbœuf prend alors la parole. Il
commence par excuser M. Zirnheld, qui est
épuisé par le travail et n'a pu venir à
Saint-Nazaire.

Un minimum de bien-être est nécessaire
à la vertu : c'est pour acquérir ce bien-
être que la Confédération des Travailleurs
Chrétiens a été créée. Des préjugés fâcheux
se sont fait jour : on a craint que l'Eglise
n'exerce sur le peuple une contrainte.
C'est oublier que l'Eglise a toujours aidé

la société civile, elle est seule à pouvoir
s'appuyer sur un dogme et trouver un re-
mède aux fléaux dont souffre l'humanité.

Il n'y a pas de société possible, c'est-à-
dire où les droits de chacun soient res-
pectés en dehors de l'Eglise. L'Eglise peut
y apporter une solution aux grands pro-
blèmes sociaux.

L'Eglise est la seule force qui puisse faire
respecter les droits réciproques de chacun.

Que se propose le syndicalisme chré-
tien ? On nous a reproché, dit le Confé-
rencier, de jeter la division entre les clas-
ses. C'est à quoi tend la C. G. T. qui ne
rêve rien de moins que détruire la Société
et le capitalisme. Nous en avons un exem-
ple dans la Russie bolcheviste. Tel est
l'aboutissement des théories communistes.
La C. G. T. est d'ailleurs en train de se
scinder.

La C. G. T. avait pris position sur des
terrains où les honnêtes gens ne pouvaient
pas la suivre ; elle était anti-religieuse,
malthusienne, et antipatriotique. C'est pour
lutter contre ces tendances que s'est créée
la Confédération des Travailleurs Chré-
tiens. Les catholiques, à la différence de
la C. G. T., savent où ils vont : ils ont
une doctrine, des traditions. Ils peuvent se
recommander de grands hommes qui lais-
sent loin derrière eux les scribouillards ou
les intellectuels d'aujourd'hui : les Lacor-
daire, les Montalembert, les Ozanam, les
de Mun.

Nous avons parmi nous, catholiques, des
célébrités de premier ordre. Nous devons
avoir la fierté de notre catholicisme.

Nous, syndicats chrétiens, nous repre-
nons la tradition, la tradition de l'Eglise.
L'Eglise veut qu'on respecte la propriété,
mais elle dit à celui qui possède : Tes ri-
chesses ne sont pas pour toi seul, mais
pour que tu puisses en faire bénéficier tes
semblables. Les puissants, les riches, ont
le devoir de charité envers les pauvres.
Toute la question sociale est là.

L'orateur développe éloquentement cette
pensée.

M. Pressensé ajoute quelques mots pour
préciser le but du Congrès qui se tient
dimanche à Nantes et la séance se termine
par de très jolies projections.

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS

DECRÉ FRÈRES

Les plus Importants et le **MEILLEUR MARCHÉ** de tous les Magasins

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

Georges GANUCHAUD & Fils

NANTES, 16 MARS 1924

Messe à la Cathédrale

Dès bien avant sept heures arrivent de tous côtés en nombre imposant, les syndiqués qui tiennent à suivre les différentes réunions de la journée, le Conseil de l'Union Régionale de l'Ouest ainsi que les différents Conseils Syndicaux sont au grand complet. Au début de la messe, les deux côtés de la grande nef sont garnis. Si l'élément féminin domine, les hommes y sont cependant venus en si grand nombre qu'à eux seuls ils remplirent le côté de la chaire qui leur avait été réservé, à peine y voyait-on quelques dames accompagnant leurs maris.

Parmi les personnes présentes invitées aux principales réunions du Congrès, nous y voyons, avec le très cher Frère Camille, directeur des Amicales de l'Ouest, MM. Le Cour Grandmaison, député ; Jollan de Clerville, président du Conseil général ; Vincent-Jouin, conseiller général ; Ducos et Mathorel, conseillers municipaux ; MM. le colonel de Larminat, commandants Lévesque et Candeau, Ogée, président de la Jeunesse Catholique, et bon nombre d'autres notabilités nantaises.

A 7 heures précises, Sa Grandeur Mgr Le Fer de la Motte, Evêque de Nantes, qui doit présider la cérémonie, fait son entrée au chœur, suivi de M. le chanoine Ménard, directeur des Œuvres diocésaines, qui dit la messe.

Dès le début de la messe, plusieurs membres de l'Amicale Saint-Pierre, auxquels s'étaient joints quelques syndiqués, sous l'habile direction de M. l'abbé Portier, maître de chapelle, réunis autour de l'orgue tenu par M. Durand, organiste de la Cathédrale, entonnent le cantique *Je suis chrétien*, auquel répondent tous les assistants.

A l'Evangile, S. G. Mgr Le Fer de la Motte, monte en chaire, et s'adresse à la très nombreuse assistance de travailleurs, qu'il a sous les yeux, en ces termes :

Mes bien chers frères,

Voici que le soleil se lève aujourd'hui sur une grande journée, car tant de si bonnes choses vont y être travaillées et tant de saintes propositions résolues.

Au cours des heures de cette journée vous aurez, puisqu'il s'agit d'un Congrès, vous aurez à vous occuper dans de multiples réunions, de ce qui concerne les intérêts vitaux de vos Syndicats. Tant de questions se presseront et se présenteront à votre examen, tant de solutions, pratiques également, s'accumuleront devant vos regards, et sans parler de la joie de vous rencontrer, vous qui vous connaissez et qui collaborez, il y aura cette grande satisfaction de travailler mutuellement, à ce qui concerne votre vie, votre bien, la vie et le bien des autres. Seulement vous êtes chrétiens, et ce mot vous a montré et rappelé que vous devez être, avant tout, les bien-servants de Dieu, et voilà pourquoi, aussi nombreux qu'il est possible, vous constituez ce magnifique auditoire, agencés tout à l'heure devant les saints autels, pour supplier le Dieu de toute lumière d'éclairer vos résolutions et décisions, le Dieu de toute bonté de faire passer la plus sainte générosité dans vos âmes, le Dieu qui est le Maître de tout travail qui porte avec lui sa sanctification. Et par conséquent, ce matin, il me semble que ma parole serait presque inutile, tant je vous vois pénétrés, les uns et les autres, de sentiments que je me propose de vous dire.

Et pourtant, n'est-il pas bon de revenir souvent sur les mêmes idées. Est-ce que la méditation n'est pas illuminative, parce

qu'elle nous fait réfléchir ? C'est cette idée maîtresse, c'est ce principe directeur qui doivent illuminer et vraiment diriger notre vie, et il me semble que deux mots suffisent à résumer ce que je puis et dois vous dire.

Vous formez, ici, des Syndicats de travailleurs chrétiens, deux grands mots que je retiens et que je vous présente et que vous voudrez bien méditer pour les faire passer de plus en plus dans votre vie.

De travailleurs et de chrétiens.

Vous savez, mes bien chers frères, que le travail est une loi, une loi pour tous, par conséquent loi universelle, une loi que nous ne pouvons pas éluder, loi qui est impérative, et loi qui sera sanctionnée par le Dieu à qui rien n'échappe.

C'est une loi individuelle, c'est une loi familiale, c'est une loi sociale, vie des individus, vie des familles, vie des grandes sociétés. Tout cela est régi par cette loi que nous avons appelée la loi du travail.

S'il s'agit de chacun de nous, il faut bien nous en persuader, pour ce qui concerne notre humble personne, la loi du travail existe. C'est une loi naturelle et c'est une loi de réparation. C'est une loi naturelle, parce que, qu'est-ce donc que le travail sinon l'exercice de nos facultés ?

Est-ce que Dieu nous aurait donné une intelligence pour que nous n'en fassions rien ? Est-ce que Dieu nous aurait donné des yeux pour ne pas voir ; une volonté pour ne pas chercher le bien et ne pas agir ? Est-ce que le bon Dieu a créé la lumière pour qu'on la mette sous le boisseau ? Non. Il faut donc que nous utilisions ces richesses, grandes ou petites, que Dieu nous a données. Et vous voyez que chacun de nous est obligé par une loi de nature de travailler.

Mais, dans l'état actuel de Providence, à la loi naturelle s'ajoute une autre loi ; c'est une loi appelée loi de réparation, car l'humanité, vous le savez, est coupable. Hélas ! dans les années de notre existence, nous nous trouvons quelquefois bien misérables aux yeux de Dieu, et après notre examen de conscience, nous devons faire ce que le prêtre a fait tout à l'heure au pied de cet autel, nous frapper la poitrine en récitant bien humblement notre *Confiteor*. Mais alors, si nous avons péché, il faut réparer ; et le travail, voilà la loi de réparation. Oh ! loi admirable qui vient prendre notre existence et qui nous donne des moyens merveilleux de réparer nos péchés et de supporter nos misères. Loi qui vient prendre l'individu au milieu de ses péchés et qui ennoblit son existence peut-être un peu déchu ; loi idéale, incomparable, qui utilise ce que nous avons en nous pour l'offrir à Dieu ; car, vous savez, mes bien chers frères, il n'y a pas seulement le travail qu'on appelle manuel. Le travail, c'est l'exercice de toute activité et, par conséquent, le travail intellectuel lui-même est peut-être le premier. C'est un travail plus crucial encore que l'autre, le travail qui donne des préoccupations et des soucis, celui qui est l'essence de toutes nos facultés.

Si même un jour nous devenons impuissants au point de vue matériel et même au point de vue de l'esprit ; si nous sommes cloués sur notre grabat condamnés à vivre, je vous dirai qu'il nous reste toujours une activité à espérer, c'est de nous soumettre humblement à la volonté du bon Dieu. Notre vie de travail peut se continuer ; et que de mérites nous acquérons ainsi, puisque nos humbles et petits mérites sont unis aux mérites de N.-S. J.-C., pour notre salut, pour la gloire de Dieu, pour le bien des âmes.

Et si maintenant, nous jetons un regard sur la vie familiale, nous voyons immédiatement que la famille est régie par la loi du travail. Comment donc le père et la mère pourraient-ils mener la vie familiale et élever les enfants que le bon Dieu leur donne s'il n'y avait pas le travail ? le travail extérieur, le travail inté-

rieur. Il n'y a pas de société familiale sans le travail et il faut qu'on se le dise de plus en plus.

Vous avez, sans doute, vous, Messieurs et Mesdames, le rôle de l'exemple, surtout dans ces temps où l'on cherche, après les grands efforts de la guerre, à avoir une détente qui converge vers une vie païenne. Il faut que vous qui êtes des travailleurs vous donniez l'exemple à cette société familiale qui, quelquefois, voudrait ne pas entendre la grande voix et la grande prédication du travail.

Et s'il s'agit de la vie sociale, c'est bien la même chose, car il n'y a pas de société sans réunion d'individus unis, fortifiés par des principes et par une action commune. Et si la Société n'est pas composée d'éléments laborieux, elle marche tout droit à sa ruine. Nous rêvons de méthodes nouvelles qui nous permettent de faire fructifier le travail, c'est notre devoir ; mais, quoique nous fassions, nous ne supprimerons pas la loi sociale du travail.

Vous êtes donc des travailleurs, et combien il me plaît de vous féliciter de l'être. Combien je me réjouis de penser que vous êtes le bon ferment placé là où la Providence vous a placés, pour accomplir par vous-mêmes cette loi du travail, pour la faire accomplir par les autres et pour faciliter l'exécution de cette grande œuvre à laquelle nous sommes soumis.

Mais, comment arriverez-vous à cela ? Je ne crains pas de le dire, vous y arriverez, non par des principes philosophiques quelconques ; ces principes, un jour ou l'autre, devant l'effort à produire, vous paraîtraient bien faibles. Vous y arriverez parce que vous êtes chrétiens, et c'est précisément votre christianisme qui est l'inspirateur de votre vie laborieuse.

Il y a trois manières de se comporter ; car dans la loi du travail on peut se révolter, on peut courber le front et les épaules, on peut aussi et on doit accepter, et bien accepter. A laquelle de ces catégories voulons-nous appartenir ? Ah ! pour vous, Messieurs, pour vous, Mesdames, comme la question est bien vite résolue ; comme votre présence ici indique nettement la réponse plus éloquemment que par n'importe quelles paroles ! Nous ne sommes pas des révolutionnaires devant le travail. Nous ne voudrions pas nous insurger devant cette loi qui est si évidente et si nécessaire. Serons-nous comme des esclaves, parce qu'il le faut simplement, esclaves sous le joug du travail ? Mais nous ne sommes pas faits pour être des esclaves, et par conséquent, puisque la loi du travail est une loi, nous l'acceptons généreusement, et parce qu'elle est une loi bienfaisante, nous l'acceptons joyeusement ; et parce qu'elle est donnée par Dieu pour nous être le moyen de faire notre salut, nous l'acceptons chrétiennement.

Oh ! Voyez donc l'humble maison de Nazareth où se trouvait le Verbe incarné, Jésus, le Verbe fait chair ; où se trouvait la Vierge sainte, où se trouvait saint Joseph. N'y a-t-il pas là une vie laborieuse ; n'y a-t-il pas là la vie du travail ? Ah ! on travaille en effet, l'ouvrage peut être modeste. Mais nous voyons le Verbe de Dieu, le Créateur du monde, recevoir humblement les leçons de saint Joseph, se courber sur la planche, sur le bois qu'il s'agit de travailler, qu'il s'agit de varloper et de redresser. Et puis, après avoir travaillé, comme l'on prie, comme l'on sait ne pas murmurer ; comme le travail est accepté avec cette joie dont je vous parlais tout à l'heure.

Voilà notre modèle et voilà pourquoi Bossuet disait dans un de ses splendides sermons : « Orgueil, viens mourir au pied d'un tel spectacle. »

J'ai fini, parce que votre foi, votre puissante charité me dispensent d'ajouter autre chose. Je remercie le bon Dieu de vous donner ce réconfortant spectacle.

Je souhaite que la journée soit excellente, illuminatrice. Je souhaite que tous

AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS

ceux qui sont venus vous apporter leurs lumières vous fassent à tous beaucoup de bien ; et lorsque le soleil aura baissé au soir de cette journée, lorsqu'il cessera d'illuminer la terre, lorsque chacun reprendra le chemin de la maison et le chemin du travail, est-ce que la journée sera vraiment finie. Non, elle ne fera que commencer, car, de plus en plus, et de mieux en mieux, chaque journée vous vivrez de cette vie de travail et vous apprendrez aux autres à en bien vivre et je suis persuadé que le résultat que vous cherchez sera obtenu, que vous aurez infusé dans les masses profondes de notre cher pays de France ce grand principe de la vie laborieuse et de la vie laborieuse illuminée par le plus pur principe du Christianisme.

Après l'allocution de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Nantes, le chœur entonne le *Credo* qui est chanté avec foi et un ensemble parfait.

A l'élévation, chant de l'*O Salutaris* et enfin du cantique si connu et si entraînant de *Nous voulons Dieu*.

Le recueillement et la piété de tous les assistants durant le Saint Sacrifice de la messe, la foi et l'enthousiasme avec lesquels les différents chants ont été exécutés rappelaient ces grandes cérémonies qui clôturent les fêtes de Pâques ou de Missions, où l'on sent la joie d'être catholiques. Aussi une journée commencée par la prière en commun aux pieds des saints autels devait-elle être bien employée et féconde en bonnes résolutions. Il en fut ainsi.

A l'issue de la messe, un certain nombre de syndiqués se rendent chez les Dames de la Retraite pour y prendre leur petit déjeuner pour de là aller retrouver, 6, rue de Bel-Air, à la salle des fêtes des Syndicats, ceux qui y sont déjà rendus.

1^{re} Séance d'Etudes

A 9 heures, ainsi que le programme de la journée l'avait annoncé, s'ouvrait la 1^{re} séance d'études, réservée aux syndiqués.

M. J. Zirnheld, qui devait présider cette séance, étant arrivé dans la nuit fatigué, s'était fait excuser. Il fut remplacé par M. Deveaud, président de l'Union des Syndicats de Poitiers.

Sur l'estrade, entourant le président de séance, avaient pris place le bureau de l'Union Régionale, ainsi que M. M. Graff, des Syndicats féminins de Paris ; Popineau, du Syndicat de Tours, puis, dans la salle, au milieu des nombreux syndiqués venus, nous remarquons des délégués des différents Syndicats affiliés à l'Union Régionale, deux de Saint-Nazaire, deux d'Angers, trois de Poitiers, six de La Roche-sur-Yon, etc. Nous y remarquons également le très cher Frère Camille, directeur des Amicales de l'Ouest, représentant l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, berceau de nos Syndicats chrétiens.

M. Deveaud, ouvre la séance et donne immédiatement la parole à M. Gustave Pressensé, président de l'U. R., pour la lecture du rapport général.

Prenant la parole, il annonce l'arrivée de Zirnheld dans nos murs, lequel étant fatigué, s'est fait excuser pour la séance du matin, puis il donne lecture des lettres d'excuses reçues de MM. François Saint-Maur, de Landemont et de Dion, sénateurs.

10 % aux Syndiqués

(sauf sur articles Tennis)

NANTES-SPORTS

10, rue de l'Écluse, 10

Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs

ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

THÉOPHILE GUILLON

où vous trouverez le plus grand choix

DEMANDEZ

et aux meilleures conditions

La "FINE-BRETAGNE"

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin

Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPÉCIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation française spécialisée dans le tissu

MAISONS DE VENTE A PARIS (place Saint-Philippe-du-Roule) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

teurs ; Delafoy, député, qui assistera à la séance de clôture ; Ganuchaud et Bougouin, conseillers municipaux ; de Cornulier-Lucinière et du R. P. de Forgues.

Avant de parler de ce qui a été fait à l'U. R. de l'O., depuis sa fondation, le 10 mai 1923, il retrace en quelques mots les débuts de nos Syndicats nantais.

En 1908, fondation d'une section du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Paris, auquel il est rattaché jusqu'en juillet 1920, époque à laquelle il devint autonome lorsque fut fondé l'Union Départementale de la Loire-Inférieure. L'année 1918 voit se fonder le Syndicat des Dames Employées du Commerce et de l'Industrie, avec une centaine de membres.

Au début de 1920 se fondait le Syndicat de la Métallurgie et parties similaires. Au mois de juillet de la même année, avec les Syndicats des Employés, Métallurgistes, Dames Employées, auquel est venu se joindre le Syndicat de l'Aiguille, se constituait l'Union Départementale de la Loire-Inférieure. Plus tard viennent se joindre le Syndicat de l'Ameublement, puis le Syndicat des Dames de Saint-Nazaire, ce qui, au début de 1921, donnait 7 Syndicats avec 1.600 membres environ.

En 1923, le 10 mai, fut fondé l'U. R. de l'O. avec les départements de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire, de la Vienne, de la Vendée et des Deux-Sèvres, comprenant aujourd'hui 19 Syndicats et 2.317 membres.

Nantes compte 7 Syndicats avec 1.700 membres ;

Saint-Nazaire compte 1 Syndicat avec 90 membres ;

Le Maine-et-Loire compte 6 Syndicats avec 320 membres ;

La Vienne compte 3 Syndicats avec 164 membres ;

La Vendée compte 2 Syndicats avec 43 membres.

Recrutement. — Des chiffres relevés il ressort que partout, à l'exception de Cholet, les effectifs sont en croissance.

Cotisations. — L'enquête a prouvé que partout les cotisations sont assez régulièrement acquittées, il existe peu de retardataires.

L'action syndicale s'est exercée principalement ces derniers temps dans la Banque ; dans un lock-out de l'ameublement ; par des démarches près des Préfectures, Mairies et Inspections du Travail pour diverses dérogations demandées par les commerces de gros et plus particulièrement par celui du détail. Nous avons pris part à plusieurs commissions mixtes d'où il est sorti des accords en faveur des travailleurs ; à l'élection pour le Conseil des prud'hommes où si nous n'avons pas remporté le succès complet, du moins nous l'avons approché de bien près dans les deux catégories.

A Poitiers, aux élections à la Commission locale professionnelle de l'enseignement technique, nos Syndicats ont réussi à faire élire 3 de leurs candidats. Ils espèrent bientôt recommencer pour les élections pour le Conseil des Prud'hommes.

Partout nous voyons nos Syndicats s'imposer, c'est notre volonté à tous de continuer, car nous voulons, si nous sommes suivis par les travailleurs et si nous pouvons trouver les dévouements nécessaires, pénétrer dans toutes les Commissions.

Conférences. — L'Union Régionale a participé à plusieurs conférences à Saint-Paul de Nantes, Saint-Nazaire, La Rochesur-Yon.

Cours professionnels. — Il existe dans les différents Syndicats faisant partie de l'U. R. de l'O. des cours professionnels de comptabilité, sténo-dactylo, d'enseignement général et complémentaire, anglais,

couture, mode, ménager, dessin, qui fonctionnent à la satisfaction de tous.

Commissions d'études. — Certains Syndicats ont leurs Commissions d'études très florissantes, nous citerons comme exemple le Syndicat des Dames Employées de Nantes, où cette Commission fonctionne à la perfection, et les conférences très suivies.

Services syndicaux. — Parmi les services syndicaux rendant les plus signalés services, signalons celui du placement, si bien organisé dans chaque Syndicat.

Messageur Syndical. — Notre organe tiré à plus de 1.500 exemplaires, pénètre chez presque tous nos syndiqués où il est attendu chaque mois avec impatience. En dehors des syndiqués nous avons bon nombre d'abonnés, qui, avec les réclames viennent nous aider dans notre propagande.

Avec le *Messageur Syndical*, organe de l'Union Régionale, l'Union de Maine-et-Loire possède *La Ruche Angevine*, et l'Union de Poitiers *Le Petit Bulletin syndical*.

Service d'achats. — Le service d'achats en commun de l'Union Nantaise, très achalandé, à des prix sensiblement inférieurs à ceux pratiqués ailleurs, voit sa clientèle syndicale s'accroître chaque jour. Malgré cela il y a encore à faire de ce côté, aussi engageons-nous tous les syndiqués à y venir encore plus nombreux, dans leur intérêt et dans celui de l'Union Nantaise à laquelle il procure quelques bénéfices qui lui permette de satisfaire à ses obligations locatives pour l'immeuble syndicale.

Bibliothèques. — Si jusqu'ici l'U. D. de l'O. n'a pu se constituer de bibliothèque, elle étudie la question en ce moment et tout laisse espérer que pour 1924-25, elle pourra, avec les offres qui lui ont été faites par un généreux donateur, disposer de livres qui pourront être mis à la disposition des syndiqués. En attendant, dès à présent, il existe une salle de lecture où les syndiqués hommes pourront trouver quelques revues.

Le Syndicat des Dames Employées possède une bibliothèque de plus de 500 volumes. En 1923, il a été prêté 1.500 volumes, c'est dire combien cette bibliothèque est importante et appréciée.

Société de Secours Mutuels familiale. — La Société de Secours Mutuels familiale, fondée en 1922, par l'Union Départementale de la Loire-Inférieure, reste Service des Syndicats de la Loire-Inférieure, elle compte près de 300 membres.

Elle a pour but d'accorder à ses membres participants des indemnités quotidiennes de maladie, des primes de maternité, d'allaitement, des indemnités de décès. Les recettes générales se chiffrent par 15.615 fr. 85, et les dépenses par 6.549 fr. 90. Malgré ces dépenses son capital est encore de plus de 9.000 francs.

Les recettes proviennent des cotisations des membres participants et honoraires, ainsi que de fêtes qui ont produit en 1923 et 1924 la somme de 3.300 francs. La Société s'occupe de la perception des retraites ouvrières.

Les deux sections du Syndicat de l'Aiguille ont leur Service d'aide mutuel, très ancien et qui rend de grands services aux ouvrières.

A Poitiers vient également de se créer une Société de Secours mutuels pour les Syndicats féminins à laquelle nous souhaitons prospérité.

Fêtes diverses, promenades, vacances. — Chaque année, les Syndicats féminins en particulier, organisent fêtes (séances et kermesses), promenades, colonies de vacances et repos, très appréciées de leurs membres et qui rendent de réels services au moment des vacances surtout.

Enfin, cette année, pour la première fois, la Section Sainte-Anne du Syndicat de l'Aiguille, a ouvert, dans l'immeuble syndical, rue de Bel-Air, un atelier de chômage de couture, sous la direction de Mmes Morandea, présidente, et Favre, trésorière, toujours dévouées pour les membres de leur Syndicat. Cet atelier a pu arriver à donner du travail, du 15 janvier au 29 février, ensemble 385 journées, à 19 jeunes filles. Le 29 février, lors de la fermeture de l'atelier, toutes ces jeunes

filles ont demandé à se faire inscrire pour la saison d'été.

Allocations familiales. — En attendant la discussion et le vote de la loi sur les assurances sociales, loi qui devra garantir le travailleur dans les cas de maladie et dans la vieillesse, nous voulons nous occuper des allocations familiales si nécessaires aux familles nombreuses. Si dans un certain nombre d'industries et d'entreprises, des allocations pour charges de famille sont accordées, il n'en est pas ainsi dans le commerce où ces allocations sont trop méconnues, aussi comptons-nous faire les démarches voulues pour arriver à un résultat, lequel, sans apporter l'aïssance dans la famille, apportera au moins un soulagement.

Des applaudissements terminent ce rapport.

Après les remerciements du président, la discussion s'engage sur deux points principaux, la question de la vie chère avec demande de pénétration dans les commissions du coût de la vie, et la question du secrétaire général. Sur la demande de M. Roger Pressensé, le vœu suivant lequel le bureau de l'U. R. de l'O. devra étudier la question de la création d'un Secrétariat général pour octobre prochain, est voté à l'unanimité des membres présents.

Le deuxième rapport est celui donné par Mlle Elisabeth Goupil, présidente du Syndicat des Dames Employées du Commerce et de l'Industrie sur la « Formation donnée dans les Syndicats ». Ce magistral rapport, si bien étudié et parfaitement présenté, a obtenu de chaleureux applaudissements.

À la demande générale, ce rapport devant paraître in-extenso dans le prochain numéro du *Messageur*, nous ne nous y arrêtons pas davantage ce mois-ci. A 11 heures, la séance est terminée par la prière.

Aussitôt après avait lieu la réunion du Conseil de l'U. R. de l'O., et des Conseils Syndicaux, ainsi qu'il est prévu à l'article des statuts pour le renouvellement du bureau et l'élection de deux nouveaux membres.

Ont été élus :

Président : M. Gustave Pressensé.
Vice-Président : Mlle Elisabeth Goupil.
Secrétaire : Mlle Drouart.
Secrétaire-adjointe : Mlle R. Croué.
Trésorière : Mlle Favre.
Trésorier-adjoint : M. P. Foulon.
Secrétaire-Archiviste : M. L. Buerné.
Conseiller : M. E. Barbier.

Après l'élection, chacun se rend pour le déjeuner servi dans les Salons Bernard, rue du Boccage.

Dans le grand salon, nous recevons M. le chanoine Ménard, Directeur des Œuvres Diocésaines ; M. Jules Zirnheld, Président de la C.F.T.C. ; MM. Le Cour Grandmaison, député de la Loire-Inférieure, et Mathorel, conseiller municipal ; M. le chanoine Robert, curé de la Basilique Saint-Nicolas ; le T. C. Frère Camille, Directeur des Amicales de l'Ouest ; M. Ogé, Président de la Jeunesse Catholique Nantaise ; MM. les Commandants Levesque et Candea, Docteur Le Meignen, Mlles Graff, secrétaire générale des Syndicats féminins de Paris ; Popineau, du Syndicat féminin de Tours ; Bernard, secrétaire général de l'Union de Bretagne, des Délégués de Saint-Nazaire, Angers, Poitiers, La Rochesur-Yon, et bon nombre de syndiqués Nantais, soit environ 100 personnes.

À midi, les convives passent dans la grande salle du banquet, fort bien décorée. Le menu, quoique simple, est parfaitement composé et substantiel, aussi chacun y fait-il honneur, tout en félicitant le chef de la maison, son personnel, ainsi que les organisateurs.

Au dessert, M. Gustave Pressensé, président de l'U. R. de l'O., prend le premier la parole pour saluer tout d'abord S. G. Mgr l'Evêque de Nantes qui n'a pu venir, mais qui est représenté par M. le chanoine Ménard, que nous sommes toujours heureux de voir avec nous et que nous ne saurions trop remercier. Remerciements sincères à M. J. Zirnheld, notre Président général, lequel, malgré la grande fatigue éprouvée les jours précédents a voulu tenir sa promesse en venant au chef-lieu de notre Union Régionale nous

Toutes Applications de l'Electricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD

Armand TOUVERON

SUCCESEUR

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaures)

→ Téléphone 25.90 ←

Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone
Grand choix de Lustrerie

Remise 5 0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

apporter avec le réconfort de sa parole chaude, éloquente et convaincue, l'assurance de l'intérêt qu'il porte aux Syndicats de l'Union Régionale de l'Ouest. Il remercie également M. le Curé de Saint-Nicolas, le T. C. Frère Camille, MM. Le Cour-Grandmaison, Mathorel, Ogé, Levesque, Candea, Le Meignen, tous les délégués venus de Paris, Tours et des Départements formant l'U. R. de l'Ouest et enfin tous les syndiqués présents.

S'adressant aux Membres des différents syndicats, il leur exprime sa satisfaction du travail accompli, les engage à continuer et les assure qu'au Conseil de l'U. R. de l'O., le nécessaire sera fait pour pénétrer dès que possible, dans toutes les commissions où il y aura à défendre les intérêts des travailleurs.

C'est ensuite Mlle Elisabeth Goupil, présidente du Syndicat des Dames Employées, qui succède à M. Pressensé, pour remercier plus spécialement les Délégués féminins, Mlles Graff, Popineau, ainsi que toutes celles venues de Saint-Nazaire, Angers, Poitiers et La Roche-sur-Yon et dit tout son désir de voir de plus en plus la liaison se faire entre tous les syndicats féminins.

M. Le Cour-Grandmaison, député de la Loire-Inférieure, prend à son tour la parole en ces termes :

« Je suis profondément reconnaissant à votre dévoué Président, tout d'abord de m'avoir invité à participer à votre fête, au Congrès qui vous rassemble, et ensuite, il faut bien vous l'avouer, pour m'avoir donné l'occasion d'exprimer publiquement les sentiments de joie que j'éprouve à me retrouver au milieu de vous.

« Je me trouve particulièrement à mon aise pour vous les exprimer puisque, cela n'arrive pas tous les jours, j'ai la bonne fortune de le faire sans être soupçonné de faire de la propagande pour le vote des femmes.

« Mais c'est pour des raisons plus élevées que je me félicite d'être aujourd'hui au milieu de vous.

« Messieurs, je vous le dirai en peu de mots, vous représentez pour nous une raison d'espérer et nous avons besoin d'espérer. Je n'ai pas besoin de développer longuement cette idée que nous traversons des temps troublés et graves, chacun de nous le sait ; la vie chère atteint tout le monde, la crise du logement aussi et la crise financière est de celle qui n'épargne personne.

« On éprouve partout le besoin de faire quelque chose pour sortir de ces difficultés et on cherche le mieux. On peut remarquer que de tous côtés on s'oriente vers deux solutions, vers deux remèdes : l'un dans l'ordre social, le développement des Associations professionnelles, dont vous êtes une des incarnations ; l'autre, c'est un retour aux principes et aux doctrines d'autorité.

« Permettez-moi de vous le rappeler, ce sont deux idées qui sont exclusivement catholiques. Qu'est-ce qui a indiqué le développement des associations professionnelles comme un des grands remèdes à la crise sociale : c'est Léon XIII, et qui, tout récemment, a dit que le remède à la masse d'anarchie qui s'acharne sur le monde, est le retour aux principes d'autorité, c'est le Souverain Pontife Pie XI.

« (De ces deux autorités, qui se retrouvent avec le courant du siècle). Nous pouvons conclure d'une chose, et nous le savons bien, c'est que tous les efforts de tous seront vains pour rétablir l'ordre et la paix qui sont nécessaires, si, à la base, nous ne mettons pas l'idée religieuse ; si tous les efforts ne sont pas basés sur les deux livres éternels : le Décalogue et l'Évangile.

« Mais, dans les efforts que fait la Société, en particulier notre France, pour sortir des temps troublés dans lesquels nous vivons, elle a besoin de guides. Eh bien, c'est vous qui êtes les guides, c'est vous qui êtes les apôtres.

« C'est pour cela que je me réjouis de vous voir si nombreux aujourd'hui, et que j'émetts, en terminant, le vœu qu'à votre prochain Congrès Régional cette salle, déjà si vaste, soit trop petite pour vous contenir tous. »

CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix
La meilleure Qualité
Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

M. Ogé, président de la Jeunesse Catholique Nantaise, s'exprime ainsi :

« Si le Président de l'Association de la Jeunesse Catholique prend ici la parole, c'est tout d'abord pour souhaiter à la Section de Nantes de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens une destinée prospère et un développement toujours plus considérable.

« Il m'est, en effet, particulièrement agréable de saluer ici cette Union, dont le fondateur a été un ancien de la Jeunesse Catholique, Marcel Roussigneau et si, à l'origine des deux Associations, nous avons de tels souvenirs communs, c'est pour moi un gage non seulement de la cordialité de nos relations, mais encore et surtout de l'appui mutuel que nous pouvons nous prêter.

« Votre cher Président, M. Zirnheld, auquel je transmets ici les sentiments affectueux de mes anciens qui ont eu le plaisir de collaborer avec lui, votre Président me disait à notre dernier Conseil de l'Union diocésaine, qu'il avait besoin de l'appui de la Jeunesse Catholique pour ses syndicats.

« Je veux, aujourd'hui, vous donner une promesse et vous faire une demande : promesse de faciliter votre recrutement dans la région et de faire tous nos efforts pour aider à la réalisation de votre programme et, pour marquer notre collaboration, nous avons nommé un membre de notre groupe qui sera spécialement chargé de la liaison avec le vôtre.

« Je vous demande, de votre côté, de rechercher parmi vos jeunes syndiqués une élite qui puisse nous aider pour la tâche si lourde que nous avons actuellement. Nous avons de plus en plus besoin de bonnes volontés catholiques, éclairées et agissantes et vous pouvez nous en procurer. Et ainsi, de la collaboration de nos deux Groupements, naîtra, j'en suis absolument persuadé, un peu plus de gloire pour Dieu, un peu plus de bonheur pour la France et de bien-être pour chacun d'entre nous.

« C'est à ces deux idées que je lève mon verre en disant : « Vive Dieu ! Vive la France ! Vive la Confédération ! »

M. Mathorel, conseiller municipal, nous dit :

« Mon ami Pressensé m'a joué un très vilain tour en me demandant au début de ce banquet de vouloir bien prononcer un petit toast.

« La tâche est d'autant plus lourde qu'il semble m'inviter à parler au nom du Conseil municipal, ce que je ne puis faire mes collègues n'étant pas tous favorables aux Syndicats catholiques. »

C'est donc en son nom personnel qu'il parle. Il le fait en termes éloquentes, comme il en a l'habitude, exprimant sa satisfaction de voir se propager l'idée du syndicalisme chrétien, encourageant à continuer et à propager l'œuvre commencée.

M. Favrel, du *Nouvelliste de Bretagne*, au nom des deux journaux catholiques, assure les syndicats chrétiens de leur dévouement et mettent les colonnes de leurs journaux à leur disposition pour toutes les communications qu'ils voudront bien leur adresser.

C'est M. Zirnheld, Président de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, qui parle à son tour. Puis, pour terminer la série des toasts c'est M. le Chanoine Ménard, représentant S. G. Mgr l'Evêque de Nantes, mais par suite de l'abondance des matières, nous donnerons ces deux toasts dans le prochain numéro qui va suivre. Il nous reste à donner aussi le compte rendu de la deuxième séance d'Etudes et la Conférence Zirnheld à la salle Saint-Stanislas, qui fut sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Le Fer de la Motte.

Le rapport en entier de Mlle Goupil ne pourra paraître vraisemblablement que dans le numéro qui paraîtra fin mai, portant la date de juin.

CRÉDIT NANTAIS

ANCIEN M^{re} JULES ROUSSELOT & C^{ie}
Société Anonyme au Capital de 20.000.000 de Francs
Rue Lafayette, 18 - NANTES
TÉLÉPHONE : 6.07 - 16.60 - 21.50

SUCCURSALES : QUIMPER, BREST, LORIENT
BUREAUX :
CARHAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNEZ,
PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, SAINT-POL-DE-LÉON

Compte Postal : NANTES N° 200 - Adr. Télég. : CRÉDINANTAIS NANTES
Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

CONVOCAION

La réunion mensuelle du Conseil syndical aura lieu le vendredi 11 avril, à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

PERMANENCES

Les permanences suivantes sont assurées tous les Jundis et vendredis, de 19 h. à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air :

Recrutement : Par M. Foulon, secrétaire ;

Placement : Par M. Gustave Pressensé, président ;

Cotisation et Coopération : Par M. Buene, trésorier.

Syndicat de la Métallurgie et parties similaires

Siège : 6, rue de Bel-Air

CONVOCAION

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 13 avril, à 10 heures.

ASSEMBLEE GENERALE

DU 9 MARS

Le dimanche 9 mars se réunissaient, à 10 heures, rue de Bel-Air, les membres du Syndicat de la Métallurgie et Parties similaires. MM. Davaine et Barbier donnent les dernières consignes aux commissaires pour la séance de l'après-midi, et M. Pressensé, pendant un court passage, nous donne le programme du Congrès, nous engageant à faire le plus de propagande possible pour cette grande manifestation des Travailleurs. M. Evain nous fait part qu'il ne pourra assister à notre représentation de l'après-midi, retenu auprès de son père gravement malade.

L'après-midi, à 16 h. 1/2, de nouveau nous nous retrouvons nombreux réunis à notre salle de spectacle de la rue de Bel-Air, pour notre séance récréative, à laquelle avait tenu à assister le T. C. Frère Camille, des Amicales de l'Ouest. Là, pendant plus de deux heures, nos jeunes artistes, sous l'habile direction de M. Th. Ollivier, nous tinrent sous leur charme, tant dans leurs intermèdes que dans le court drame qu'est la « Hache », et la fine comédie du « Coffre-fort ». La tombola qui fut tirée à l'issue de la séance ne fut pas la partie la moins intéressante de la soirée, tant par la quantité des lots que par leurs valeurs. Le buffet, tenu par Mlle Jouy, fut des plus savoureux. En somme, nous avons eu une belle fête, pleinement réussie ; aussi nous remercions sincèrement les commerçants qui nous ont offert des lots, ainsi que les syndiqués ; nous remercions également les artistes qui nous ont prêté leur concours.

Un certain nombre de lots n'ayant pas été réclamés, s'adresser à la permanence rue de Bel-Air.

Voici la liste des numéros gagnants :
488 480 459 579 583 721 535 505 352 375
313 139 125 98 81 5 7 754 796 878
897 968 983 198 189 807 804 272 275 949
941 449 415 646 615 657 688 950 686 612
436 660 698 179 355

Le Secrétaire.

H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier
19, Rue de la Marne - NANTES
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10 % AUX MEMBRES DU SYNDICAT

LIBRAIRIE-PAPETERIE

Impressions en tous Genres

M. GOUTHIERRE

Place Saint-Clair - NANTES

Remise 5 % aux Syndiqués - Polycopie M.R.G. - Circulaires

Section des Dames

Syndicat des Dames employées du Commerce et de l'Industrie

18, rue Talensac. Téléphone : 19.55

CONVOCAION

AVIS TRES IMPORTANT

Pour ce mois, le Cercle d'Etudes aura lieu le premier dimanche, c'est-à-dire le 6 avril, 18, rue Talensac, à 8 h. 3/4 précis. Sujet : « L'Education sociale ».

Le Cercle sera présidé par M. Ricordel, membre du Syndicat des employés, conseiller prud'homme.

Il n'est pas besoin de redire à nos syndiquées l'inépuisable dévouement et la grande compétence de M. Ricordel. Nous sommes certaines qu'elles seront très nombreuses au Cercle d'Etude du dimanche 6 avril.

PROMENADE SYNDICALE de 1924

DIMANCHE 18 MAI

Allons, Mesdemoiselles les Syndiquées, qui aimez tant votre promenade annuelle, commencez à y songer pour de bon et souriez déjà de plaisir en lisant ces lignes.

Le dimanche 18 mai, vous partirez en voyage ; et quel beau voyage ! Pour le Bocage... Pour ce charmant coin de France dont il est difficile de peindre le charme que l'on ressent à parcourir, à s'égarer dans ses chemins ombragés... C'est un coin d'Italie, dit-on — de cette Italie qui hante tous les jeunes cerveaux. — Coteaux ombragés ou couverts de vignes, fraîches vallées, retraites solitaires, rivières, ruisseaux, cascades, lacs, grottes, rochers. Et sur tout cela le chêne étalant le luxe de son feuillage, les peupliers s'élançant dans les airs.....

Tandis qu'on va rôdant sous l'ombre des [grands chênes, On écoute le bruit des cascades prochaines, Ou des oiseaux des bois la timide chanson...

Et voilà la jolie excursion syndicale de cette année. Maintenant, les avis pratiques... Lisez-les bien.

Dimanche 18 mai. Réunion à la gare de l'Etat, à 6 heures précises. En arrivant, messe à la chapelle de N.-D. de Toutes-Joies, près Clisson.

Matinée : Visite du Château de Clisson ; déjeuner à l'Hôtel de la Coupe-d'Or.

Après-midi : Promenade au Moulin-Neuf, sur les bords de la Sèvre.

Retour à Nantes vers 20 h. 1/2.

Prix pour la journée : 12 francs.

Se faire inscrire à la Permanence avant le 1^{er} mai, dernier délai.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Permanence.

Syndicat de l'Aiguille

(Section Sainte-Anne)

CONVOCAION

Réunion générale, dimanche 27 avril, à 17 heures, siège social, 6, rue de Bel-Air.

POUR VOTRE CAFÉ

servez vous du

Cof's

DOUBLE
FILTRE

Interchangeable

Breveté
France
et Étranger



25% d'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE -
ÉCRIRE à M. P. THARD & FILS, 2^{me} RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes 410 B

NECROLOGIE

Le 19 février, la section Sainte-Anne avait le regret de perdre une de ses syndiquées, Mlle Augustine Perreux, âgée de 32 ans.

Nous offrons à sa famille nos plus sincères condoléances, et nous la recommandons aux prières de nos syndiquées.

La section Sainte-Anne s'est réunie le 24 février, afin de préparer la grande vente de charité, vente annuelle, au profit des ouvrières invalides.

Nous demandons à toutes de venir très nombreuses et de nous confectionner de jolis lots pour la tombola. Comme il a déjà été annoncé, la vente aura lieu le 30 mars, dans la grande salle des Syndicats, 6, rue de Bel-Air.

Tout le monde est invité à venir visiter notre bazar et à ouvrir largement son porte-monnaie.

Dès à présent, nous pouvons annoncer l'ouverture de notre atelier de chômage au mois d'août prochain. Plusieurs jeunes filles ont demandé de se faire inscrire, nous espérons que le succès sera aussi satisfaisant qu'à la morte-saison d'hiver.

Que la bonne mère Sainte Anne bénisse notre œuvre, qui est animée d'un grand esprit de charité.

La Secrétaire.

LA ROCHE-SUR-YON

Compte rendu de la Réunion du Groupe syndical du 17 février 1924

Notre groupe syndical de la Roche-sur-Yon a eu, le dimanche 17 février la visite de Mlle Goupil, présidente du Syndicat des Dames Employées de Nantes. Cette visite nous avait été annoncée à la fin de décembre par M. Pressensé, dans une autre journée syndicale, aussi, bon nombre de syndiquées étaient présentes.

Dans le but de nous faire mieux connaître et aimer le syndicat chrétien, Mlle Goupil nous rappelle d'abord les préceptes de charité chrétienne qui sont à sa base ; elle nous en montre ensuite l'utilité, la nécessité même par les nombreux avantages que le travailleur peut en retirer. A Nantes, le syndicat féminin, en particulier, a une vie intense. Grâce à la compétence et au dévouement de ses dirigeants, les syndiquées ont vu les patrons, dernièrement encore, céder à des revendications justes sur les heures supplémentaires de travail.

Pourquoi à La Roche, n'avons-nous pas plus souvent le plaisir d'entendre Mlle Goupil. La conférence si intéressante qu'elle a bien voulu nous donner et l'agréable causerie qui a prolongé la réunion nous ont apporté des lumières sur le syndicat chrétien, son origine, son but. Comme on le souhaitait, la bonne parole est tombée sur un terrain fertile et bien préparé : il produira certainement des fruits.

Le Gérant : GUSTAVE PRESSENSE.

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSIONS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - RIDEAUX - LITERIE - TAPIS

Manufacture au Mont-Goguet